



## COMPTE RENDU

CA n° 1 CD76TT saison 2020- 2021

Lundi 12 septembre 2020

CRJS Petit-Couronne

**Membres présents :** BARBARAY Philippe, CHIU Garry, CAVECIN Pascal, COMMARE Dominique, HAMARD Philippe, DELAHAIS Jessy, DUVILLIE Arnaud, HERELLE Richard, LEFEBVRE Jean-Michel, LEMONNIER Alain, METAYER Gérard, LEVEE Patrick, PESSY Patrick, POIGNIE Adrien, RAGEL Laurent, SAMSON Catherine, SUDRON Alain, TLUSTEK David, WINKLER Robert.

**Membre absent excusé :** NOYELLE Philippe

**Invités présents :** BLANCHARD John, DEPARCY Sylvie.

**Invité absent :** MICAUT Philomène

### 1) Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal du CA n° 3 du CD76TT du lundi 29 juin 2020 a été adopté à l'unanimité.

### 2) Rapport du président

◆ Compte-rendu de l'assemblée générale du **samedi 12 septembre 2020** à Dieppe : Patrick LEVEE commence par remercier le club de tennis de table (DUC) et la ville de Dieppe pour leur engagement et la collaboration entre chacun pour que cette assemblée générale puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

- Félicitations pour tous les membres élus ou ré élus
- Bilan saison 2019-2020 : celui-ci est tronqué du fait de la COVID et ses conséquences pour notre sport.
- La reprise est compliquée : prolongation des restrictions prolongée de 15 jours, concernant les compétitions à destination des jeunes, seule une jauge de 10 adultes est tolérée en présentiel ce qui est gênant car les familles ne peuvent plus voir jouer leur(s) enfant(s).



- Le nombre important de clubs présents ou représentés lors de cet AG conforte les responsables du CD quant au travail effectué par le CD et ses retombées positives auprès des clubs.
- Cooptation de Laurent RAGEL : elle est acceptée à l'unanimité, elle sera à valider lors de la prochaine AG en juin 2021.
- AG FFTT :
  - Voir les documents concernant le bilan fédéral de l'olympiade. A ce propos, Patrick rappelle que suite à la tenue d'états généraux en janvier dernier, des propositions avaient été faites mais que pour l'instant, peu de choses ont été réalisées. Il faut cependant noter une certaine prise de conscience des problèmes rencontrés par le ping *d'en bas*. Le maillage territorial est en train de disparaître. En effet, un nombre conséquent de petits clubs ont dû cesser leur activité. Le montant unique de l'affiliation est-elle en adéquation avec la taille des clubs surtout les petits ?
  - Les finances sont redevenues saines
  - Assemblée générale électorale prévue **le 6 décembre 2020**
  - CR AG LNTT on peut remarquer un certain renouvellement, il y a eu le vote pour un nouvel organigramme lors du dernier conseil de ligue. A noter qu'Adrien POIGNIE ne peut pas être le suppléant de Patrick car il est élu à la ligue.
  - L'organigramme de la LNTT est ensuite présenté afin de préciser le rôle des élus de la LNTT.
  - Le salon *sport pour tous* il s'est tenu en septembre mais les exigences du protocole sanitaire n'ont pas permis par exemple de proposer des démonstrations. Autre difficulté : la date choisie tombait en même temps que les forums des associations. Des comités départementaux ne se sont pas déplacés. Dans ces conditions, il était difficile d'atteindre les objectifs fixés pour cette manifestation d'autant plus que le salon avait déjà été reporté une première fois en raison de la COVID 19.



- La convention DSDEN : elle arrive à échéance en fin d'année. Une convention va être renégociée pour la nouvelle olympiade. La journée dédiée au sport scolaire (*pour rappel le mercredi 25 septembre 2019*) et proposée par l'USEP n'a pas tenu ses promesses, il faut reconnaître un manque de communication de leur part pour promouvoir cette journée qui n'a pas rencontré auprès des plus jeunes le succès escompté.
- Orientations saison 2020-2021 : Patrick fait un appel aux bonnes volontés pour sa rédaction. Des signaux positifs ont émergé lors du précédent projet associatif mais ils ont été anéantis en raison de la pandémie. Une des conséquences et non des moindres : une perte catastrophique du nombre de licenciés, certains clubs n'ont pas pu poursuivre leur activité. Il y a des lacunes dans la gouvernance des clubs car celle-ci repose bien souvent sur une à deux personnes et la COVID 19 n'a pas facilité les choses !
- L'espace collaboratif le NAS : c'est un espace qu'il ne faut hésiter à utiliser, il s'avère très utile pour les demandes de subventions. Côté pratique : si des membres n'ont pas ou plus leur code pour y accéder, il faut en faire la demande auprès de Sylvie DEPARCY. Pour info, il y a sur *you tube*, un tuto dédié à l'installation du NAS.

### **3) Pôle financier**

◇ fonds de réserve au 12 octobre 2020 : **50 000 €**

Comme le précise Philippe HAMARD, l'exercice 2020 est un exercice équilibré mais, même s'il est difficile de se projeter sur toutes les dépenses qui seront liées aux compétitions, il n'en sera pas de même pour l'exercice 2021 avec 20 % de pertes de licenciés dont 17 % de licences traditionnelles en moins.

Autres exemples en termes de pertes :

- Réversions ligue 40 000 € pour la saison soit - **8000 €** (soit 20 %)
- Critérium : perte estimée à environ **2000 €**
- Championnat par équipes : perte de 40 équipes concernant le niveau départemental soit une perte de **3000 €**,...

On peut estimer la perte d'exploitation à environ **17 000 €** sans compter les dépenses supplémentaires liées au COVID lors de la mise en place des organisations.

Si des remboursements doivent être envisagés (critérium, engagement de certaines équipes), cette situation ne peut que s'aggraver.

Concernant les subventions (qui constituent l'essentiel des recettes), elles vont rester ce qu'elles étaient, soit 13 000 € versés par l'ANS et 14 000 € par le département.

#### → **LES DEPENSES :**

- Poursuite des organisations en 2021 ; il y aura certainement moins de participants mais les frais liés à leurs mises en place resteront les mêmes.
- Augmentation du coût lié aux locations de salles
- Frais de juge arbitrage et de déplacement
- Frais liés aux stages
- Les salaires (versement à la ligue pour les salaires de Sylvie et John) + frais de siège

Philippe précise que le temps va être à l'heure des économies. Quelques suggestions :

- Les groupements d'employeurs : c'est une gestion « clé en mains » : il faut envisager de demander un peu de frais de gestion aux clubs qui en bénéficient
- Championnat *jeunes* : enlever une journée

Concernant ce championnat, la première journée va être compliquée vu les directives sanitaires : seule une jauge de 10 personnes acceptées ce qui pose les problèmes de coaching, d'arbitrage (bien souvent, ce sont des parents qui arbitrent),...

Philippe évoque aussi les frais engendrés par l'application du protocole sanitaire. Le conseil de ligue propose une aide de 10 € par table aux organisateurs de compétitions régionales (ex : *TOP Normandie* : + **360 €** de dépenses en plus pour une application du protocole sanitaire). Quelle somme prévoir pour ces dépenses au niveau départemental ? Une discussion s'instaure pour revoir éventuellement les indemnités de salles par un tarif par table ?, mais pas à 10 € ? ainsi qu'un forfait COVID pour les organisations départementales. Tous ces points doivent être réfléchis et discutés en prenant en compte leurs impacts sur l'équilibre financier du CD76TT.

Il faut se laisser un temps de réflexion car il est prématuré de prendre une décision.

Pour conclure, gérer cette situation de crise ne va pas être simple. Plus de dépenses et moins de recettes, l'équilibre financier sera plus difficile à trouver.

#### **4) Pôle sportif**

Dominique COMMARE aborde les points suivants :



- Validation du calendrier sportif : il reste une date à placer, celle des interclubs
- Le championnat individuel vétérans : il pourrait avoir lieu le 3 octobre sous réserve d'une salle disponible et des règles COVID. Peut-être dans la salle de Fontaine-le-Dun
- Circuit jeunes district rouennais : date qui serait reportée au 5 décembre
- Stage jeunes à Yvetot : il sera avancé au 19 octobre (jusqu'au 21 octobre)
- Règlements sportifs : concernant le critérium, chaque département a une montée et le département qui compte le plus d'équipes engagées bénéficie d'une montée en plus (avec une remise à zéro pour la deuxième phase)
- Les organisations :
  - Finales circuit jeunes et séniors : fin mai à Yvetot
  - Elites : 1<sup>er</sup> tour à ENVERMEU, 2<sup>ème</sup> tour à CANTELEU, 3<sup>ème</sup> tour au plateau havrais et le 4<sup>ème</sup> se déroulera au CPQ
- Arbitrage : un stage (un sur le district rouennais et un sur le district havrais) sera proposé concernant le tirage au sort (= mise à niveau par rapport aux nouvelles numérotations).
- GIRPE : un stage sera aussi proposé pour informer sur son évolution

## **5) Pôle communication**

David TLUSTEK aborde principalement deux points : le changement du logo du CD76TT et la recherche d'une visio conférence qui permettrait entre autres de faire des réunions à distance.

- Le logo : des propositions (environ 15) avaient déjà été faites lors du CA n° 3 saison 2019-2020. Les membres présents avaient déjà pu faire quelques remarques et d'autres ont pu être faites lors du présent CA (ex : pourquoi « FTTT 76 » et pas « CD76TT »), ce qui va permettre à David de retravailler dessus afin de pouvoir faire une proposition définitive
- Visio conférence : Patrick demande à David de faire un tableau comparatif pour voir ce qu'il y a sur le marché de la visio conférence avec les critères suivants :
  - Les différents tarifs



- La facilité d'utilisation
- Les besoins du CD

Plusieurs pistes sont évoquées par David et sont en cours d'exploitation : *zoom*, *Microsoft teams*, *Bluejeans* et les tarifs varient selon les prestations proposées (exemple : *Microsoft teams* : 4,20 €/mois)

Il faut prendre en compte le niveau de sécurité avant de faire un choix.

## **6) Pôle développement et détection**

John BLANCHARD commence par faire le point sur les groupements d'employeurs : la création du troisième groupement a permis l'embauche d'un entraîneur, Nicolas DERAY ; il a démarré récemment une formation à Wattignies, ce qui a chamboulé l'organisation mise en place pour la saison 2019-2020 : retrouver 2 jours d'entraînement avec des partenaires nouveaux. Un nouveau club veut s'intégrer à ce groupement mais ce club connaît une forte baisse du nombre de ses licenciés. Pas de remarques particulières pour les 2 autres groupements. Cependant, leur gestion a un coût pris en charge jusqu'à présent par le CD ; il faut envisager de demander une participation des groupements (donc des clubs) pour couvrir en partie ces frais.

John rappelle qu'il y a des entraînements communs (= mutualisation) à destination des catégories *poussins* et *benjamins* le samedi matin à Rouen. Il souhaiterait que cela se mette en place aussi sur le district havrais.

Les contraintes sanitaires liées au COVID ont des répercussions entre autres sur l'organisation des stages entraînant par exemple des changements de lieux

(Exemples : le stage féminin prévu au CPQ se déroulera en fin de compte à Fontaine Le bourg, celui prévu sur le district havrais se déroulera salle GAND à Montivilliers)

Concernant le circuit *jeunes*, il reste une date à définir pour la phase 2.

3 clubs ont demandé la mise en place d'un service civique pour 4 possibilités (4 x 7 mois). Si le comité est intéressé, il faut faire une demande au plus vite. Un jeune du SPO, Dylan CHAPERON (actuellement en études STAPS) pourrait être intéressé.

## **7) Questions diverses**

- Remise des boîtes de balles à des membres présents qui les remettront aux clubs qui ne sont pas venus les chercher lors de l'AG à Dieppe



- Désignation d'un suppléant pour représenter le comité à la ligue : Patrick PESSY (*pour rappel à la place d'Adrien POIGNIE voir page 2*)
- Attribution subvention à Thibaut PORET : actée avec 2 abstentions
- Prochaine AG juin 2021 : proposition de la date du samedi **26 juin 2021** sur le havrais

La secrétaire  
C.SAMSON

le président du CD76TT  
P.LEVEE